

N° SIRET : 21192890800014
 Etablissement : MAIRIE DE YSSANDON
 Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMpte ADMINISTRATIF
 Année 2022
 Page n° 1

Département : CORREZE
 Poste Comptable: SCG DE BRIVE
 Date d'édition : 03/04/2023

DE 2023_15

DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 31/03/2023 à 20 heures 00

Nombre de membres en exercice	15	
Nombre de membres présents	10	
Nombre de suffrages exprimés	11	
VOTES : Contre =0	Pour =11	Abstentions =0
Date de convocation : 21/03/2023		

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Didier DUBUIS
 après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Didier DUBUIS, Maire,
 statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,
 Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	56 196,40
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (491 032.03 - 434 835.63)	56 196,40
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	69 070,45
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (692 400.44 - 821 839.16)	-129 438,72
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	198 509,17
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (345 862.00 - 362 767.00)	-16 905,00
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	52 165,45

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	56 196,40 (BP) + 1507,20 (CCAS) = 57703,60
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

Conseillers Présents : Didier DUBUIS, Claude VILLENEUVE, Bruno PILLET, Stéphane VÉZINE, Delphine GARDE, Clément LOUBRIAT, Christelle AUZELLOUX, Dominique VILLENEUVE, Sandrine GOFFLO, Carine DUCHOWICZ,
 Conseillers absent excusés : Yoann ROQUIÉ, Caroline PICARDA,
 Conseiller absent excusé ayant donné pouvoir : Christian LEYMARIE a donné pouvoir à Didier DUBUIS,
 Conseillers absents : Adrien LEBAS, Franck CAMUS.

Cachet :



Pour expédition conforme,

Le Maire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 019-211928908-20230331-DE2023-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2023
 Publication : 04/04/2023